



Voyage en Algérie

Biskra | Les Aurès | Alger

Du samedi 6 au lundi 15 octobre 2018

société des
INSTITUT
DU MONDE
ARABE
معهد العالم
de
l'IMA

A la rencontre de celles et ceux qui font le monde arabe

VOYAGE en ALGERIE

Biskra, les Aurès, Alger

Du samedi 6 au lundi 15 octobre 2018

Des portes du désert à la baie d'Alger, en passant par les gorges des Aurès, c'est une Algérie aux multiples facettes que nous découvrirons à travers son histoire, ses paysages et celles et ceux qui font son dynamisme culturel et artistique aujourd'hui.

Ce voyage est proposé en écho à l'exposition « Biskra, sortilèges d'une oasis » qui s'est tenue en 2017 à l'IMA.

JOUR 1 // Samedi 6 octobre 2018

PARIS – BISKRA



Faisant face au grand sud, avec ses immenses étendues verdoyantes, ses palmeraies et ses vergers, Biskra fut fondée au XI^e siècle par la tribu des Zibans. Autour de 1900, Biskra attira de nombreux artistes et écrivains tels qu'André Gide, Henri Matisse, Dinet, Eugène Fromentin, Slimane Becha qui vénèrent à Biskra, chercher l'inspiration, aux portes du désert.

Paris : accueil à l'aéroport Paris Orly et envol pour Biskra – 14H45 /17H50 – horaires sous réserve de modification de la part de la compagnie aérienne.

A l'arrivée, petite balade
Installation à l'hôtel. Dîner et nuit.

JOUR 2 // Dimanche 7 octobre 2018

BISKRA - DECOUVERTES DES PAYSAGES ET DES OASIS



Visite de la **mosquée de Sidi Okba** et rencontre avec le Mufti

Visite de la **Palmeraie de Tolga** en présence du propriétaire

Déjeuner traditionnel dans la Palmeraie

Bain dans une **station thermale** aux eaux sulfurées et chlorurées sodiques avec forte teneur en soufre. Ces eaux émergent à une température de 43°.

Retour à l'hôtel - pause thé

Promenade dans le **centre-ville de Biskra** et dans le **jardin Landon**

Ce jardin, appelé *Garden of Allah* par le romancier anglais Robert Hitchens, est un havre de paix et un lieu de rêveries pour les artistes. Lors d'un séjour effectué en 1880, l'écrivain Fernand Philippe tient à marquer son étonnement devant l'œuvre réalisée par un passionné du désert et amoureux de la nature : le Comte Landon. « Il est rare de voir un jardin plus beau que le sien : toute la flore des tropiques et des pays équatoriaux s'y trouve à profusion : bananiers, bambous, cocotiers, ficus de l'Inde y croissent et s'y enchevêtrent à l'instar d'une forêt vierge... »

Dîner méchoui en présence d'artistes

Retour à l'hôtel.

JOUR 3 // Lundi 8 octobre 2018

BISKRA - GORGES EL KANTARA



El Kantara est une oasis entourée de lauriers roses, située dans le sud-ouest des Aurès, à 52 km au nord de Biskra arrosée par l'oued el Biot. Une ancienne ligne ferroviaire discrète sous un tunnel et son pont romain, nous rappellera que cette oasis fut très prisée pour ses paysages.

Eugène FROMENTIN écrivait d'El Kantara : « *Cette subite apparition de l'Orient par la porte d'or d'EL-KANTARA m'a laissé pour toujours un souvenir qui tient du merveilleux* » (1853)

Visite de l'oasis

Découverte du **Panorama de Branis** et des villages alentours

Pour le déjeuner, pique-nique dans ce paysage

Retour en ville pour une rencontre culturelle « café littéraire »

Promenades, **visites d'ateliers et rencontres d'artisans**

Dîner traditionnel dans une ambiance culturelle et artistique

Retour à l'hôtel.

JOUR 4 // Mardi 9 octobre 2018

BISKRA – LES AURES « MONTS AURASIUS – BALCONS DU GHOUFFI – TIMGAD – BATNA



En 1936 Germaine Tillion, ethnologue française réalisa le premier terrain ethnographique dans la région des Aurès auprès des populations berbères-chaouies. Le massif des Aurès situé au nord-est de l'Algérie est célèbre pour l'extrême beauté de ses paysages. Sa végétation et ses oiseaux, font de ce refuge, un paradis.

Les Romains, pour se protéger des Chaouis, édifièrent des villes magnifiques telles que **Timgad** et **Lambèse**. Timgad « Thamugadi » fondée en l'an 100 par Trajan est l'une des villes antiques les plus impressionnantes du patrimoine archéologique algérien. C'est ici que Mars, Dieu de la guerre aurait fait face à Concorde, Déesse de la paix. Ce site est classé au **patrimoine mondial de l'UNESCO**.

Visite du **site archéologique de Timgad** en présence du conservateur

Visite du **musée de la mosaïque**

Nous découvrirons les villages troglodytes et les greniers d'antan dans la vallée de l'**Oued El Biod** entourée par les balcons du **Ghouffi**

Déjeuner

Visite d'un atelier de céramique

Tous ces lieux sont porteurs d'un mode de vie et d'une culture chaouie-berbère. La reine berbère La Kahina, qui résista farouchement aux troupes arabes au VIIIe siècle est restée une icône pour les Chaouis. Les costumes, les bijoux en argent et les tapis « Babars » sont très prisés.

Départ vers Batna, installation à l'hôtel

Dîner et rencontre avec un universitaire autour du travail de Germaine Tillion

JOUR 5 // Mercredi 10 octobre 2018

BATNA – ALGER



Nous visiterons le **mausolée de Medghassen**, témoin de l'ancien royaume berbère de la Numidie (200 av JC - 40av JC), qui devint ensuite la ville romaine de Lambèse. Ce grand tombeau berbère est le plus ancien mausolée royal antique conservé d'Afrique du Nord.

Batna fut également un haut lieu de la résistance algérienne, dès les débuts de la guerre de libération algérienne.

Retour à l'Hôtel départ à 15H pour transfert à l'Aéroport. Décollage 17h/arrivée 18h (sous réserve de modification)

Installation à l'hôtel

Dîner

JOUR 6 // Jeudi 11 octobre 2018

ALGER- LA CASBAH sur la trace des ottomans



Visite de la **médina**

Musée des Arts et Traditions Populaires aux côtés de sa **directrice**

Déjeuner : privatisation d'une maison mauresque pour un déjeuner dans le patio ou sur la terrasse.

Visite des **ateliers d'artisans traditionnels de la Casbah**. Découvertes des savoir-faire (menuiserie, bijoux, broderie..).

Balade autour du cœur d'Alger riche en commerces traditionnels : rue de la Lyre (ex-Rue de Chartres)

Découverte des **vestiges archéologiques de la Place des Martyrs**, trouvés lors de la construction du métro d'Alger. **Accueil par M. le Maire de la Casbah. Visite auprès d'un archéologue.**

Découverte de jeunes artistes algériens, lors de la visite du centre d'art contemporain **les ateliers sauvages**. **Rencontre avec Wassyla Tamzali, sa fondatrice et directrice**, par ailleurs membre du jury Prix des Amis de l'IMA pour la jeune création contemporaine arabe (sous réserve).

Déjeuner au cours des visites.

Dîner aux saveurs algéroises en présence de femmes artistes (musique et poésie). Nous apprécierons les joutes oratoires et divinatoires des femmes d'Alger.

JOUR 7 // Vendredi 12 octobre 2018

ALGER



Visite de la **Basilique Notre Dame d'Afrique**.

Située dans les hauteurs de Z'ghara , *Madame l'Afrique* (ainsi surnommée par les habitants) domine Alger. Construite en 1858 par Monseigneur Louis Pavy Evêque d'Alger, elle donna trois papes berbères à l'église catholique. Madame l'Afrique est ouverte à la messe et aux rencontres multi confessionnelles. Chaque année une rencontre religieuse entre chrétiens et musulmans se tient en son sein.

Rencontre avec un prêtre du diocèse d'Alger.

Déjeuner sur place avec vue sur Alger

Visite de **Bab El Oued**, quartier populaire d'Alger.

Pause au célèbre café **Tantonville**, qui a vu le jour dans les années 1870. Construit dans un style néo-baroque par les architectes français Chassériau et Ponsard. Fréquenté par l'élite artistique, il accueille les artistes de renommée internationale, grâce à sa proximité avec le théâtre National d'Alger.

Promenade dans le **Square Port Said**. Ce jardin algérois, créé en 1845 fait le lien entre la Basse Casbah et Alger centre.

Visite du **musée d'Art moderne**, aux côtés de sa directrice.

Dîner au sein de l' **Institut français**. Accueil par son directeur. Echange avec des artistes.

JOUR 8 // Samedi 13 octobre 2018

ALGER – SIDI FREDJ – TIPAZA – CHERCHELL - ALGER



Visite de la presqu'île de **Sidi FERRUCH « Sidi Fredj »**. Port de débarquement de l'armée française en 1830, il fut transformé en station balnéaire par l'architecte français **Fernand Pouillon**, auteur par ailleurs de l'hôtel Hotel El Djazair (Ex. St George) à Alger.

Visite de **TIPASA**, ville punique née avec les marchands et navigateurs phéniciens. Ce site est classé par l'UNESCO en 1982 pour la richesse de ses vestiges archéologiques.

Visite du Port

Visite du musée au centre-ville

Visite ruines romaines dans la ville

Tipasa fut amoureusement célébrée par Albert Camus.

« Ici même, je sais que jamais je ne m'approcherai assez du monde. Il me faut être nu et puis plonger dans la mer, encore tout parfumé des essences de la terre, laver celle-ci dans celle-là, et

nouer sur ma peau l'étreinte pour laquelle soupirent lèvres à lèvres depuis si longtemps la terre et la mer. »

Visite de **CHERCHELL**

En l'an 105 Bocchus roi de Mauritanie reçut un tiers de la Numidie occidentale. Après sa mort, Juba II, fils de Juba I roi de Numidie, élevé à Rome et époux de Cléopâtre Sélééné, reçut une partie de ce territoire. Son fils Ptolomée fut exécuté et la Mauritanie annexée à l'empire romain. Notre guide archéologue détaillera le riche passé de cette ville musée de par ses nombreux vestiges antiques.

Visite du **mausolée Royal Tombeau de la Chrétienne**

Visite du **Musée de ChercHELL** où sont conservés *Apollon et les trois grâces*

Ballade sur le **port de ChercHELL** où les pêcheurs se feront un plaisir de vous montrer leurs filets et leur pêche du jour

Sur la route pour Alger, **visite d'une entreprise et rencontre avec son dirigeant** autour des enjeux économiques algériens.

Dîner

JOUR 9 // Dimanche 14 octobre 2018

ALGER



Découverte du **Makam ashahid « le sanctuaire des martyrs »**, érigé en mémoire des chahids, les combattants de la guerre d'indépendance algérienne morts pour la libération du pays.

Notre promenade nous mènera à la **Villa Abdeltif** de style arabo-mauresque, résidence d'artistes et lieu d'exposition.

Puis, nous visiterons le **Musée des Beaux-Arts** aux côtés de sa directrice. Sa collection comprend le fonds dit de « l'Ecole d'Alger » qui lui confère une identité particulière : elle réunit la création artistique des peintres d'origine étrangère natifs d'Algérie et le « fonds art et révolution » offert par un grand nombre d'artistes du monde entier à l'Algérie à l'occasion de son accession à l'indépendance.

Pause dans le **Jardin d'essai**, jardin botanique d'Alger. Ce joyau d'architecture datant de 1832, offre, avec ses 32 hectares de verdure et ses 3 000 espèces végétales, une bouffée d'oxygène en plein centre d'Alger.

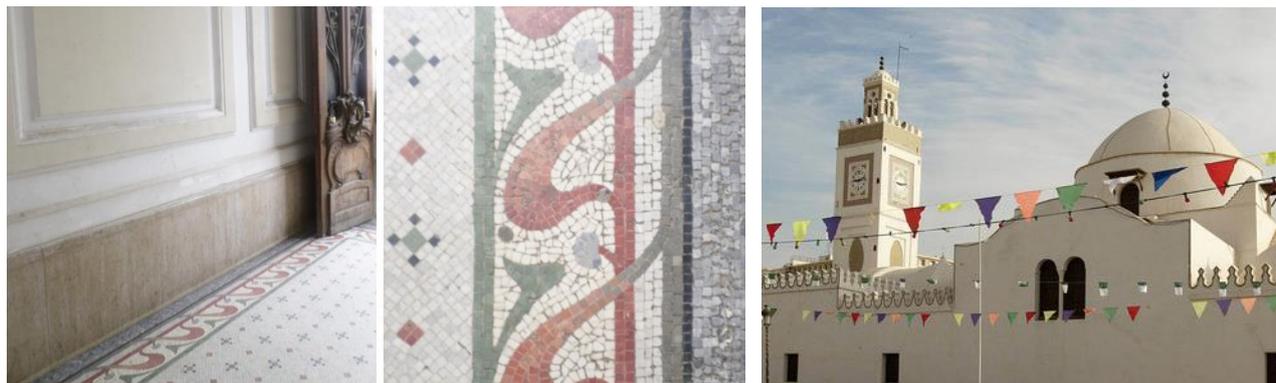
Déjeuner au cours des visites

Rencontre avec un responsable politique sur les enjeux rencontrés par l'Algérie aujourd'hui.

Dîner

JOUR 10 // Lundi 15 octobre 2018

ALGER - PARIS



Rencontre littéraire au sein de la librairie L'arbre à dire & des Editions Barzakh à Sidi Yahia, quartier branché d'Alger. (sous réserve)

Déjeuner libre

Promenade urbaine aux côtés d'un universitaire autour des halls d'immeubles typiques d'Alger (sous réserve)

Transfert vers l'aéroport d'Alger.

Décollage à 16H / Arrivée PARIS ORLY à 18h (sous réserve de modification)

Programme sous réserve de disponibilités au moment de la réservation.

Conditions générales de vente

Agence partenaire : Agence LES 2 RIVES RAYONNENT

PRIX DU VOYAGE

2385 euros (voir les conditions ci-dessous) pour un groupe entre 26 et 30 personnes.

Ce prix comprend :

- une assistance dès inscription et jusqu'au retour à Paris
- le vol régulier au départ de Paris et retour Paris en classe économique
- le dépôt des demandes de visa et assistance
- les transferts aéroports et formalités de voyage et d'accueil
- les hébergements avec petit-déjeuner en chambre double en hôtels 3*(supplément chambre single de 400 euros)
- bus de grand confort pour les déplacements en Algérie.
- tous les repas (déjeuners et dîner)
- les entrées aux sites, musées et monuments
- les services d'un guide local et/ou d'archéologue - historien de l'art-conservateur
- organisation des dîners culturels - rencontres culturelles et artistiques - associatives
- un carnet de voyage pour chacun des participants

Nos prix ne comprennent pas :

- les frais de visa soit **85 euros** (le chèque de ce montant devra être libellé au nom du Consulat général d'Algérie à Paris et nous être remis)
- les dépenses à caractère personnel
- l'assurance multirisque (voir art. assurance)
- les pourboires éventuels
- le don pour la Société des Amis de l'IMA de **250 euros**

Révision de prix : les prix indiqués sont établis en fonction du nombre de participants compris entre 26 et 30 personnes. En cas de nombre insuffisant de participants, nous pouvons appliquer le supplément de 20 % prix du voyage proposé, pour permettre sa réalisation avec un nombre inférieur de participants.

Conditions particulières de vente

Conformément aux dispositions de l'article R211-12 du Code du Tourisme, les dispositions des articles R 211-3 à R211-11 du Code du Tourisme sont reproduites à titre de Conditions Générales de Vente et applicables exclusivement à l'organisation et à la vente de voyages, séjours et forfaits touristiques au sens des articles L 211-1 du Code du Tourisme.

Le Code du tourisme français devant évoluer à partir du 1er juillet 2018 conformément aux dispositions de la Directive (UE) 2015/2302 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relative aux voyages à forfait et aux prestations de voyage liées, les présentes Conditions Générales et Particulières de Vente seront amenées à être modifiées pour tenir compte des nouvelles dispositions législatives.

Inscription et paiement

Toute inscription à ce voyage sera définitivement confirmée à la réception du bulletin d'inscription et d'un acompte selon les modalités mentionnées sur le bulletin d'inscription. Pour ce voyage un deuxième acompte, dont le montant est mentionné dans le programme détaillé, vous sera demandé pour être payé au plus tard le 30 juin. Le solde du voyage devra nous parvenir au moins 60 jours avant le départ soit avant le 6 août. Si votre solde ne nous est pas parvenu dans les délais requis, votre inscription pourrait être annulée et soumise aux conditions d'annulations habituelles. En cas d'inscription à moins de 30 jours du départ le prix total du voyage devra être réglé à l'inscription. Bulletin d'inscription ci-joint à nous retourner signé et accompagné d'un acompte de 30 % du prix du voyage et d'une copie du passeport valide 6 mois après la date de retour du voyage.

Annulation

Toute annulation de votre part devra nous être notifiée dans les plus brefs délais par téléphone et confirmée par courrier, télécopie ou e-mail. Les versements effectués seront remboursés selon les conditions ci-dessous (sauf conditions particulières mentionnées dans les informations détaillées du programme concerné).

MERCI de prendre une assurance multirisques obligatoire (voir art.Assurance).

Frais d'annulation : 100 euros de frais de dossier par personne et en fonction de la date d'annulation ci-dessous le barème :

- entre 120 jours et 91 jours avant le départ, 30% du prix du voyage
- entre 90 jours et 61 jours avant départ 70 % du prix du voyage
- entre 60 jours et jour départ 100 % du prix du voyage

Aucun remboursement n'est effectué dans les cas suivants :

- Interruption de voyage (voir assurance), sauf si cette interruption intervient du fait des organisateurs.
 - Non-présentation aux heures et lieux de convocation mentionnés dans le carnet de voyages.
 - Absence de documents de voyages (passeports, visas.)
-

- Certaines prestations spécifiques ne sont pas remboursées : frais de visa et d'assurances, sauf si l'annulation est du fait de l'organisateur.

Cession de contrat

Si vous ne pouvez partir, vous pouvez vous faire remplacer par une personne de votre choix, sous réserve qu'elle remplisse les mêmes conditions pour effectuer le voyage. Vous devez nous avertir au plus tard 60 jours avant le début du voyage et nous confirmer ce changement par mail ou lettre recommandée avec accusé de réception en indiquant précisément le nom, le prénom et l'adresse du participant. Cette cession entraîne des frais de 100 € par personne augmentés des frais d'annulation des billets d'avion éventuellement déjà émis (jusqu'à 100% du prix du billet) et des frais de visas. La cession du contrat demeure par ailleurs soumise aux disponibilités aériennes permettant de réaliser le voyage au nom du nouveau participant et le cas échéant i de l'obtention du visa.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, nous vous conseillons vivement de souscrire le jour de votre inscription une assurance multirisques rapatriement/ annulation / bagages / interruption de voyage. Nous pouvons aussi vous en proposer une au prix de 3 % du prix du voyage.

Sécurité du voyageur

En cas d'annulation du départ par l'organisateur, l'intégralité des sommes versées serait remboursée. Aucun dédommagement complémentaire ne saurait être accordé dans ces circonstances.

Tous les passagers doivent s'assurer qu'ils sont médicalement, physiquement et/ou psychiquement aptes à voyager. Nous nous réservons le droit de ne pas accepter un participant ne présentant pas les aptitudes, ou l'autonomie nécessaires à un voyage en groupe, ou les capacités physiques pour effectuer les visites nécessitant des déplacements à pied. De même nous pouvons refuser qu'un participant poursuive le voyage si son comportement mettrait en danger sa propre sécurité, celle du groupe ou son bien-être.

Modification éventuelle des programmes

En dehors des circonstances liées à la sécurité des voyageurs, certains cas de force majeure, événements extérieurs ou indépendants de notre volonté (changements ou retards dans les horaires d'avion , manifestations culturelles ou événements politiques, conditions climatiques, ou logistique du circuit etc.), peuvent nous conduire à modifier nos programmes sans que notre responsabilité soit engagée. En particulier le transport local pourrait se faire par avion ou par route par un bus de grand confort avec des pauses en route et restauration appropriée.

En cas de modification de l'un des éléments essentiels du voyage, nous prévenons les personnes inscrites dans les meilleurs délais. Les horaires des vols mentionnés dans nos programmes détaillés correspondent aux réservations effectuées à la date de l'inscription. La gestion dynamique des réservations par les compagnies aériennes peut nous amener dans certains cas, lorsque nous nous approchons de la date de départ, à modifier

nos réservations et à proposer des vols différents en direct, sur la même compagnie ou sur une autre compagnie partenaire. Dans ce cas, l'identité du transporteur de fait vous serait communiquée au plus tard 15 jours avant le départ.

Responsabilité

Notre responsabilité se limite aux seules prestations incluses dans le forfait. Notre société dispose d'une assurance responsabilité civile professionnelle. Toutefois, notre société peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au client, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit à un cas de force majeure tel que retard d'avion...

Conférenciers-Intervenants

Le nom des conférenciers -intervenants aux rencontres est donné à titre indicatif et n'a aucune valeur contractuelle. Nous vous rappelons qu'un changement de conférencier ne peut faire l'objet d'aucune condition particulière d'annulation.

Hébergement

Chambres à partager : si vous voyagez seul et souhaitez partager avec une autre personne, nous nous chargeons de regrouper les demandes. Dans l'éventualité où nous ne trouverions personne pour partager, le supplément de 50% de la chambre individuelle, pour le voyage concerné, serait à régler lors de l'inscription et remboursé lors du solde en cas de partage.

Chambres individuelles : sont proposées en nombre limité. Les premiers inscrits seront servis.

Formalités

Nous nous chargeons de l'obtention du visa. Un chèque de 85^e devra nous être remis libellé à l'ordre du Consulat d'Algérie à Paris. La demande sera déposée autour du 2 septembre 2018.

Le voyageur doit être en possession du passeport en cours de validité valable plus de six mois après la date de retour du voyage et d'un visa d'entrée. Les formalités indiquées dans le programme détaillé concernent les ressortissants français. **Pour toute autre nationalité**, il appartient au voyageur de nous en informer pour lui apporter notre assistance et ce dès son inscription. En aucun cas nous ne pouvons supporter les frais supplémentaires résultant de l'impossibilité dans laquelle se trouverait le voyageur de présenter les documents requis aux autorités compétentes du pays.

Transport/Bagages

Convocation aéroport : vous êtes convoqués généralement **3h** avant le décollage,

Bagages : pour ce voyage en avion, la franchise des bagages est généralement limitée à 20 kg et 7 kg pour les bagages cabine. Tout dommage ou perte de bagage est soumis aux conditions des transporteurs ou de l'assurance complémentaire souscrite pour couvrir ce risque. Nous vous conseillons de ne pas laisser dans vos bagages des objets de valeur, clefs, papiers d'identité ou médicaments indispensables à votre santé. Nous ne saurions être responsables en cas de dommages, pertes ou vols d'effets personnels.

Agence **LES 2 RIVES RAYONNENT**

25 Rue de Vouillé-75015 Paris / 01.48.28.22.31. / les2rr@gmail.com

SIRET : 48082703700014

Société des Amis de l'IMA

1, rue des Fossés St Bernard, Place Mohamed V, 75236 Paris cedex 5

Tél : 01.40.51.38.93 / amisma@imarabe.org



A la rencontre de celles et ceux qui font qui font le monde arabe
